



Administration canadienne  
de la sûreté du transport aérien

Canadian Air Transport  
Security Authority

VOUS VOYEZ UNE MALLETTE



NOUS VOYONS UN GROS PROBLÈME

Canada



# QUI NOUS SOMMES

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) est une société d'État dont la mission est de protéger le public en assurant la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien tel que désignés par le gouvernement. 

# CE QUE NOUS FAISONS

Les responsabilités de l'ACSTA se divisent en six catégories principales :

- Contrôle préembarquement (CPE) des passagers et de leurs effets personnels ;
- Achat, installation, exploitation et entretien des systèmes de détection d'explosifs aux aéroports ;
- Entente contractuelle avec la GRC pour des services de police à bord de vols choisis ;
- Contributions pour des services supplémentaires de police dans certains aéroports ;
- Mise en application d'une carte d'identité pour l'accès aux zones réglementées ;
- Contrôle des non-passagers ayant accès aux zones réglementées des aéroports. 



# CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Les voyages en avion peuvent être une expérience stressante, et nous voulons vous aider à vous sentir en sécurité pendant le vol. Vous pouvez prendre certaines mesures pour rendre votre passage au

---

point de CPE plus efficace et moins stressant. Assurez-vous d'arriver au point de contrôle bien avant votre vol, surtout en période de pointe (tôt le matin, à midi et à l'heure du souper) et pendant les périodes plus occupées comme l'été, les fins de semaine fériées et à Noël. Évitez la cohue et ayez toujours une pièce d'identité avec photo.



## Préparation des bagages

- Faites vos bagages avec soin ! N'oubliez pas que certains articles sont interdits au-delà des points de CPE, notamment les objets coupants et/ou pointus, les ciseaux et les canifs.
- N'oubliez pas que les liquides non identifiables, par exemple le vin de fabrication maison, ne peuvent être transportés dans les bagages de cabine.
- Assurez-vous que vos médicaments sont bien étiquetés et transportez-les dans votre bagage de cabine.
- Les familles qui voyagent avec de jeunes enfants doivent savoir que les répliques d'armes et les armes jouets sont interdites au-delà des points de CPE.



Consultez la liste de contrôle des bagages sur notre site Web, au [www.acsta-catsa.gc.ca](http://www.acsta-catsa.gc.ca), ou sur le site de Transports Canada, au [www.tc.gc.ca](http://www.tc.gc.ca), pour vous assurer que vous n'emportez pas d'articles interdits. Veuillez noter que les articles interceptés ne seront pas retournés. 

## CE QUE VOUS DEVRIEZ SAVOIR

Tout objet métallique détecté au point de CPE doit être identifié. Quand vous passez dans le portique de détection d'objets métalliques, il se peut que vous subissiez un contrôle complémentaire, par exemple l'utilisation d'un détecteur manuel et une fouille manuelle. Vous pouvez gagner du temps en ne portant ou ne transportant pas d'objets métalliques, ou en les mettant dans votre bagage de cabine.

### Films photographiques

- Transportez les films, utilisés ou non, dans vos bagages de cabine, car le nouvel équipement de contrôle des bagages enregistrés risque de les endommager.
- L'équipement utilisé aux points de CPE n'endommagera pas les films d'une vitesse inférieure à 800 ASA/ISO.
- Les disques numériques peuvent être transportés dans n'importe quel bagage sans risque d'être endommagés.

### Appareils électroniques

- Les appareils électroniques comme les ordinateurs portatifs et les téléphones cellulaires peuvent être contrôlés avec un équipement spécial. Cette procédure ne les endommagera pas.



- Vous pouvez accélérer le processus en sortant votre ordinateur de son étui et en le mettant dans un plateau avec les autres appareils électroniques que vous transportez. Mettez les articles non électroniques dans un autre plateau.

## Besoins spéciaux

- Les agents de CPE ont reçu une formation spéciale pour répondre aux besoins spéciaux des passagers, par exemple un trouble médical, une déficience ou des particularités religieuses ou culturelles. 



Pour obtenir des précisions sur l'information fournie dans ce dépliant ou poser des questions sur l'ACSTA et le contrôle préembarquement, veuillez visiter notre site Web au [www.acsta-catsa.gc.ca](http://www.acsta-catsa.gc.ca) ou nous téléphoner au 1-888-294-2202.

Vos commentaires sont toujours appréciés.

## LA MALLETTE SUR LA PAGE COUVERTURE

Il y a un couteau dans le bas de cette mallette. Vous ne l'avez peut-être pas remarqué, mais nos agents de contrôle ont été spécialement formés pour repérer les armes potentielles et les articles suspects. L'objectif de l'ACSTA est d'offrir des services professionnels, efficaces et courtois à tous les voyageurs, et nous nous engageons à nous améliorer constamment.